

MAJ : 17/06/2020

RÉALISER UN ÉTAT INITIAL SATISFAISANT Identifier les enjeux écologiques

Domaine : **tous**

Procédures : **toutes procédures**

Contexte

Dans le processus d'élaboration du projet, les enjeux écologiques doivent être intégrés par le maître d'ouvrage au même titre que les enjeux économiques ou sociaux. L'identification des enjeux écologiques est à l'interface entre l'état initial, complet et solide, et l'identification des impacts potentiels du projet, elle joue donc un rôle clé dans l'étude d'évaluation environnementale.

Définitions et notions clés

Enjeux écologiques : ce que les milieux naturels « mettent en jeu » sur l'aire d'étude. Les enjeux sont indépendants du projet considéré.

Attendus des Services de l'État

L'évaluation des enjeux écologiques, qui comprend à la fois l'identification et la hiérarchisation, doit être suffisamment complète et explicite pour permettre d'identifier ultérieurement tous les impacts potentiels du projet sur l'environnement. Cette étape doit être correctement réalisée puisqu'elle sert de base à l'analyse des impacts du projet sur l'environnement.

Objectifs pour le porteur de projet

- Identifier les enjeux écologiques potentiels à partir de la bibliographie ;
- Actualiser et compléter via les expertises menées ;
- Expliciter les critères ayant permis de mener la hiérarchisation des enjeux.

Références réglementaires :
Art. R. 122-5 du Code de l'Environnement
Cirulaire du 27 septembre 1993

Fiches liées :
• Fiche F001
• Fiche F002

IMPACTS

MESURES
ERCA

FICHES
TRANSVERSALES

Modalités
de réalisation

L'enjeu écologique est à dissocier de l'enjeu réglementaire (habitats et espèces protégées) et doit donc être traité séparément dans un premier temps. Les enjeux écologiques et réglementaires doivent cependant être croisés en fin d'analyse pour une hiérarchisation complète des enjeux relatifs aux espèces et aux habitats (en intégrant la notion d'habitat d'espèce).

Parmi les éléments mobilisables pour la hiérarchisation des enjeux écologiques « espaces », on peut citer :

- Les zonages de protection (APPB, APPG, APPHN, réserves biologiques, parc naturel marin, RNN, etc.) ;
- Les frayères ;
- Les inventaires zones humides des SAGE ;
- Les sites désignés au titre de Natura 2000 ;
- La Trame Verte et Bleue (en Hauts-de France, le porter à connaissance de l'État), ses déclinaisons territoriale et locale, sa traduction dans les documents d'urbanisme, les passages à faune ;
- Les ZNIEFF de type I et II ;
- Les zonages avec protection contractuelle ;
- Les sites propriétés du Conservatoire du littoral (sites acquis et zones de préemption), des Conservatoires d'Espaces Naturels et les Espaces Naturels Sensibles acquis par les départements ;
- Les listes rouges relatives aux habitats ;
- Les inventaires du patrimoine géologique ;
- Les Obligations Réelles Environnementales ;
- Les sites référencés sur GeoMCE.

Parmi les éléments mobilisables pour la hiérarchisation des enjeux écologiques « espèces », on peut citer :

- Listes rouges nationales et régionales, voire à l'échelle infra-régionale et locale ;
- Les espèces et habitats déterminants ZNIEFF (une attention doit être portée à l'ancienneté des données) ;
- Les espèces retenues pour l'élaboration des schémas régionaux de cohérence écologique et leurs traductions territoriales (schémas de trame verte et bleue) ;
- La rareté (en complément des listes ZNIEFF) ;
- La fonctionnalité (pour les habitats d'espèces, les associations ou cortèges d'espèces).

Les enjeux « espaces » sont à évaluer en amont des enjeux « espèces » puisqu'ils permettent d'assurer un premier niveau d'évitement géographique.

Les enjeux sont ensuite **évalués et classés** selon différents niveaux. Il convient d'utiliser un nombre impair de catégories, un minimum de cinq niveaux d'enjeux (sans aller trop au-delà) et de préciser ce qui est entendu derrière chaque qualificatif retenu.

L'étape de **hiérarchisation** des enjeux identifiés est de la responsabilité du maître d'ouvrage. Elle devra être réalisée en tenant compte :

- De la fonctionnalité des milieux ;
- Des dynamiques d'évolution du territoire ;
- De la sensibilité particulière de certains enjeux vis-à-vis du projet considéré.

Pour cela, il devra être réalisé une analyse multi-critères justifiée et argumentée afin de croiser les différents types d'enjeux écologiques.

La synthèse des enjeux environnementaux doit mettre en évidence les zones du territoire les plus sensibles, celles où les aménagements ne seront pas possibles (évitement) ou en les soumettant à des contraintes de réalisation particulièrement fortes.

Le maître d'ouvrage hiérarchise les enjeux recensés comme les plus importants, sur la base :

- Du contexte réglementaire en vigueur ;
- Du contexte scientifique et du corpus de connaissances disponibles, appréciées à plusieurs échelles, locale, départementale, régionale, nationale voire supra-nationale dans les cas particuliers ;
- Des « usages » du territoire par les populations concernées (fonctions écologiques et services écosystémiques).

Illustration
Zoom

Niveaux d'enjeux	Faible	Moyen	Fort	Très fort
Enjeux				
Protections réglementaires			PNR Réservoir de biodiversité Habitat protégé Espèce protégée	Natura 2000 RAMSAR RNN ou RNR APP EBC Terrain du Conservatoire du littoral
Zones d'inventaires		ZNIEFF 2	ZNIEFF 1 ZICO	
Milieux remarquables		ENS Habitat potentiel d'espèce protégée Secteur de migration	Zone à dominante humide Habitat d'espèce rare	Cours d'eau Zone humide Milieu dunaire Massif forestier Habitat d'espèce menacée
Alerte		Espèces exotiques envahissantes		

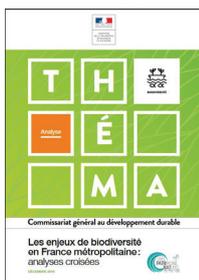
Points de
vigilance

- Ma méthode de classement des enjeux est-elle compréhensible ? Est-elle cohérente avec les enjeux régionaux et les connaissances scientifiques actuelles ?
- Ai-je cartographié ces enjeux ? Lorsque deux enjeux se superposent, ai-je attribué la note la plus forte à la zone ?

Pour aller
plus loin

Cadre général sur l'étude d'impact :

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?L-etude-d-impact-sur-l-environnement-cadre-general>



Théma : Les enjeux de biodiversité en France métropolitaine, analyses croisées. MTEs, 2019.

<https://erc.drealnfdc.fr/wp-content/uploads/2019/12/Th%C3%A9ma-Les-enjeux-de-biodiversit%C3%A9-en-France-m%C3%A9tropolitaine.pdf>

Rufay, Xavier & Kleszczewski, Mario. (2008). *Elaboration d'une méthode de hiérarchisation des enjeux écologiques Natura 2000 en Languedoc-Roussillon.*